



Ordres du jour

ASSEMBLEE GENERALE 15 février 2023

Ordre du jour – Assemblée générale tenue par conférence audiovisuelle – 15 février à 19h00

1. Accueil des participants et mot de bienvenue ;
2. Ouverture des assemblées générales ordinaire et extraordinaire ;
3. Présentation d'une proposition de modification des statuts et règlement intérieur soumise
4. Présentation des conditions techniques de la consultation électronique de l'assemblée générale qui suivra cette réunion ;
5. Clôture des assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Ordre du jour – Consultation électronique – Ouverte du 15 février, 20h00 au vendredi 17 février, 16h30

1. Approbation des propositions des modifications des statuts, sous réserve de l'approbation des propositions de modification du règlement intérieur (résolution 2) – consultation assemblée générale extraordinaire ;
2. Approbation des propositions des modifications du règlement intérieur, sous réserve de l'approbation des propositions de modification des statuts (résolution 1) – consultation assemblée générale ordinaire ;

Résolutions

ASSEMBLEE GENERALE 15 février 2023

1. L'Assemblée Générale, consultée dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 32 des statuts de la FFRS, approuve les modifications des statuts annexées à l'ordre du jour, sous réserve toutefois de l'approbation des modifications du règlement intérieur faisant l'objet de la résolution n° 2 ;
2. L'Assemblée Générale, approuve les modifications du règlement intérieur annexées à l'ordre du jour, sous réserve toutefois de l'approbation des modifications des statuts faisant l'objet de la résolution n° 1 ;